

HABITAT JEUNES RAPPORT ANNUEL

2024

UNION NATIONALE
POUR L'HABITAT DES JEUNES



01

02

03

04

05

06

07

08

09

10

11

12

Édito



Claude Garcera,
Président



Marianne Auffret,
Directrice générale

Dans une tribune intitulée « *Sois jeune et loge-toi (en même temps)* » parue en février 2024, nous soulignons : « *Loger la jeunesse, c'est aussi accueillir le commencement de la vie sociale et politique. C'est nourrir le rapport au territoire, à la continuité, à l'altérité, à la construction d'une autonomie qui ne soit ni solitude ni relégation.* » Pour parvenir à cette noble fin utile, notre Union a cette année encore tenté de se mettre au service du mouvement de toutes les façons possibles. Cartographier le bâti, ausculter nos modèles économiques, plaider pour les améliorer, les rénover, les pérenniser ; être à la manœuvre de la rédaction d'un rapport national sur le logement des jeunes réunissant tous les acteurs des politiques de jeunesse et du logement ; agir accompagner, entendre, proposer, faire mouvement.

2024, si loin si proche, était placée sous le signe des « figures multiples de la jeunesse ». Elle nous a permis d'explorer les caractéristiques de la jeunesse de notre territoire : celle que nous logeons, celle que nous peinons à loger en territoire tendu ou isolé, celle qui trouve ses marques et trace sa route en milieu plus ou moins hostile comme celle qui demande plus d'attention, avec son lot de fragilités ou de recommencements, bref la jeunesse « au travail » dans toutes ses dimensions : en emploi, en formation, parfois entre les deux, au travail de vivre et de penser avec les autres.

Cette année fut aussi celle d'élections inattendues, à la faveur d'une dissolution de l'Assemblée nationale qui nous a poussés à un exercice auquel nous sommes habitués mais qui charrie toujours son lot de questions : comment être un acteur de la démocratie, un mouvement d'éducation populaire, c'est-à-dire éveiller l'esprit critique et résolument affirmer nos valeurs. Ces questions seront cruciales dans les mois à venir et nous en traiterons ensemble lors du congrès de novembre à Lille au cours duquel nous validerons ce rapport d'activité. En attendant, bonne lecture !

Sommaire

2 0

2 4

	p.8		p.12		p.16
	État des lieux du parc Habitat Jeunes		Accord-cadre SIAO		Mobilisation pour les élections législatives
01. janvier	02. février	03. mars	04. avril	05. mai	06. juin
Étude des figures multiples de la jeunesse		Habitat Jeunes pousse les murs du FJT		Habitat Jeunes en QPV	
p.6		p.10		p.14	

	p.20		p.24		p.28
	En Habitat Jeunes, on se bouge !		Une année d'intense négociation sur l'AGLS		Égalité, genre, sexualité : on s'eng'haj !
07. juillet	08. août	09. septembre	10. octobre	11. novembre	12. décembre
Plaidoyer dans un contexte changeant		Rapport sur le logement des jeunes		Le travail des jeunes	
p.18		p.22		p.26	

Sihaj	Op'Haj / Part'Haj	Formation	Adhésions	L'écosystème de l'Unhaj	L'équipe nationale	Les Instances nationales
p.30	p.31	p.32	p.33	p.34	p.36	p.38

janvier	février	mars	avril	mai	juin
---------	---------	------	-------	-----	------

01

Les figures multiples de la jeunesse étudiées sous toutes leurs coutures

L'année 2024 a été marquée par la journée nationale sur les figures multiples de la jeunesse et sur la question du travail des jeunes. Les réflexions qui ont contribué à la préparation de cet événement ont pris différentes formes tout au long de l'année : deux séminaires de conférence permanente, où ont été présentées plusieurs études dont celle sur les publics logés en FJT, plusieurs groupes de travail dont celui sur l'accueil des saisonnier·ères dans le réseau Habitat Jeunes et la continuité du fonds Coup de pouce.



Les séminaires de conférence permanente

Deux séminaires de conférence permanente se sont réunis autour du sujet « *qui sont les jeunes travailleur·ses* » logé·es en FJT. Réunissant à chaque fois une soixantaine de personnes – président·es et salarié·es d'Urhaj, conseil d'administration et salarié·es de l'Unhaj, adhérents – ces séminaires ont permis de broser le portrait de la jeunesse du début des années 2020. Les « *Chiffres clés de la jeunesse* », publication annuelle de l'INJEP, ont été présentés par le directeur de l'institut, Augustin Vicard, le parlement libre des jeunes a dévoilé son « *Manifeste de la jeunesse* ». Au-delà de ces

interventions extérieures, des études du réseau Habitat Jeunes ont été présentées dont l'observatoire des QPV et des jeunes protégé·es par l'ASE, l'observatoire des publics vulnérables et en mobilité, les jeunes saisonnier·ères, et l'étude longitudinale de l'IDUP. Ces temps en plénière ont été complétés par des ateliers.

L'étude sur les publics logés

L'Unhaj renouvelle son observatoire sur les publics logés en mettant l'accent sur deux publics spécifiques : les jeunes en mobilité et les jeunes vulnérables. L'étude de ces publics qui se rencontrent en FJT mais, dont les trajectoires sont différentes, permet

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
---------	------	-----------	---------	----------	----------

2024

120

participant·es aux deux conférences permanentes

6

études Habitat Jeunes présentées

2802

dossiers Coup de pouce instruits en cinq ans

26 %

de jeunes vulnérables logé·es en FJT

de comprendre une partie de la complexité du brassage social en FJT et de mieux l'expliquer.

Le groupe de travail sur les saisonnier·ères

À l'été 2023, le gouvernement lance une feuille de route sur le logement des saisonnier·ères. Dès lors, l'Unhaj décide de se saisir du sujet et crée un groupe de travail qui se réunira une fois fin 2023 et deux fois en 2024. Les objectifs étaient multiples : faire se rencontrer des porteurs de projets Habitat Jeunes qui développent des solutions pour les saisonnier·ères et partager leurs pratiques, travailler un plaidoyer pour promouvoir le projet Habitat Jeunes auprès d'élu·es locaux·les, nationaux·ales et des regroupements locaux d'entreprises, comprendre qui sont les saisonnier·ères. Grâce aux différentes études d'Urhaj, le groupe de travail a affiné ses analyses sur ce public.

Coup de pouce

L'Unhaj fête en décembre 2024 les cinq années d'existence du fonds Coup de pouce qui a permis d'analyser des situations de jeunesse via l'étude de plus de 2 802 demandes depuis 2019. Cette analyse d'une

jeunesse vulnérable a été utilisée pour affiner le plaidoyer de l'Unhaj sur les ressources des jeunes, leur insertion professionnelle et leur accès au logement.

Sur l'année 2024, ce sont 670 demandes instruites, 574 bénéficiaires, dont 106 en CEJ (contrat d'engagement jeunes), 166 jeunes ayant eu un parcours de protection de l'enfance, dont 111 ancien·es MNA.



janvier

février

mars

avril

mai

juin

02

État des lieux du parc de résidences collectives Habitat Jeunes



MAISON DES COMPAGNONS DU DEVOIR DE VILLENEUVE-D'ASCQ, EN COURS DE RÉHABILITATION DANS LE CADRE DE L'EXPÉRIMENTATION SECONDE VIE 2023

En 2023, l'Unhaj initiait une cartographie du bâti Habitat Jeunes afin de mieux connaître l'état du parc bâti du réseau et d'en évaluer les besoins en rénovation, notamment thermique.

Ce travail a pris la forme d'une enquête auprès des adhérents, d'abord testée dans les Hauts-de-France, puis déployée sur l'ensemble des régions en 2024.

En voici les principaux enseignements.

Un parc extrêmement dispersé

L'enquête a recensé plus de 250 propriétaires différents, dont 150 bailleurs sociaux (qui, pour rappel, sont propriétaires de 80 % du parc) parmi les propriétaires de logements Habitat Jeunes. Cette dispersion du parc est un réel enjeu : le positionnement de ces résidences dans la stratégie patrimoniale des bailleurs différant pour chacun d'entre eux, il s'agit de constituer une feuille de route commune prenant en compte les besoins de ce parc spécifique.

Un parc peu couvert par des DPE et assez dégradé

La couverture du parc Habitat Jeunes par un DPE (diagnostic de performance énergétique) est très faible : seulement 20 % de celui-ci est couvert par un DPE « nouvelle version » (en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2021), ce qui rend difficile l'évaluation de sa performance énergétique. Pourtant, chaque résidence, en tant que logements-foyers, doit faire l'objet d'un DPE collectif (à l'échelle du bâtiment) « nouvelle version ».

Les données récoltées montrent que le parc Habitat Jeunes est assez dégradé en termes de performance énergétique : il compte environ 30 % de passoires thermiques (étiquettes

juillet

août

septembre

octobre

novembre

décembre

E, F et G du DPE), ce qui signifie que, sans travaux de rénovation thermique, plus de 10 000 logements Habitat Jeunes ne seront plus considérés comme décents et donc interdits à la location d'ici 2034. À titre de comparaison, seulement 16 % des logements familiaux sont des passoires thermiques.

Une offre vieillissante

Au-delà de la performance énergétique, l'Unhaj s'est intéressée plus largement aux besoins en travaux de restructuration globale du bâti. C'est notamment le cas là où l'offre est constituée majoritairement de chambres (1/4 des logements Habitat Jeunes sont des chambres), ne comportant ni sanitaires, ni douche ni kitchenette. Or, cette offre s'avère parfois inadaptée aux besoins d'indépendance des résident·es et aussi à l'accueil de nouveaux publics (couples sans enfants, familles monoparentales, personnes à mobilité réduite...)

Des enseignements qui nourrissent le plaidoyer de l'Unhaj

Une part significative du parc du réseau nécessite des travaux rénovation énergétique ainsi

que, très fréquemment, de restructuration.

La question du financement de ceux-ci n'est pas aisée. Ce parc est dans sa quasi-totalité conventionné, ce qui ne le rend éligible qu'à la PALULOS (aide à la réhabilitation des logements sociaux), dont les niveaux sont largement insuffisants pour répondre aux besoins identifiés par le biais de cette enquête.

Dans ce contexte, l'Unhaj entend demander un plan spécifique pour les résidences du réseau, avec une ligne de financement et une programmation dédiées pour tenir les engagements fixés par la loi Climat et Résilience. Pour ce faire, l'Unhaj est allée à la rencontre des parties prenantes pour leur présenter ces enseignements et déterminer les pistes de travail communes, et poursuivra ce travail en 2025.



RÉSIDENCE FRANÇOIS BEGUIER, ASSOCIATION YMCA, EN ATTENTE DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION

2024

66 %

taux de réponse à l'enquête, ce qui a permis d'obtenir une représentation précise de l'ensemble du parc bâti Habitat Jeunes.

1 000

nombre de logements Habitat Jeunes considérés comme indécents depuis le 1^{er} janvier 2025 (étiquette G du DPE).

janvier

février

mars

avril

mai

juin

03

Les projets Habitat Jeunes poussent les murs du FJT



UNE DES 15 TINY HOUSES INSTALLÉES PAR CHARENTE HABITAT JEUNES D'ICI 2026

Le réseau Habitat Jeunes gère 40 000 logements dans des résidences collectives et 5 000 logements dans le diffus. Celui-ci recouvre des réalités diverses, tant en termes de logement que de modalités de gestion et d'accompagnement des jeunes : appartements individuels ou en colocation, parfois sous forme de location/ sous-location dans le parc privé ou social, de foyer-soleil, voire de mandat gestion... Les tiny houses ou le logement chez l'habitant font aussi partie de la gamme Habitat Jeunes, qu'ils soient gérés par des Cllaj, des Services Habitat Jeunes, des Agences immobilières à

vocation sociale (AIVS®) ou des associations Habitat Jeunes qui développent une offre en dehors de la résidence FJT. Ce processus dit de « diversification » de l'offre Habitat Jeunes n'est pas nouveau et permet de longue date de développer un parcours résidentiel pour les jeunes, accompagnant leur prise d'autonomie dans le logement. En 2024, ce déploiement en dehors des murs des résidences « historiques » a été l'objet de travail d'un groupe réunissant Urhaj et adhérents Habitat Jeunes. Une nouvelle bourse a également été lancée, à destination des jeunes accompagné-es dans le diffus.

Le groupe de travail Habitat Jeunes hors les murs

Le GT « HJ hors les murs » s'est réuni à trois reprises durant l'année, avec comme objectif le partage d'expériences entre adhérents Habitat Jeunes, à partir des pratiques et projets issus du réseau. Un premier temps consacré aux AIVS® s'est appuyé sur l'évaluation d'impact réalisée par l'Unhaj et l'Urhaj Grand Est auprès d'Imaj 51. Cette AIVS® située dans la Marne est née de réflexions locales portées depuis 2017 par les acteurs HAJ du territoire : celle-ci présente la spécificité de loger principalement un public jeune, partant des difficultés constatées d'accès des jeunes au parc privé (manque de garantie, préjugés

juillet

août

septembre

octobre

novembre

décembre

des propriétaires, stabilité des ressources...) voire de mal-logement (logements indignes, marchands de sommeil...) La Fapil, à laquelle est également adhérente Imaj'51, est revenue sur les modalités de montage opérationnel d'une AIVS®, outil labellisé répondant aux objectifs du Logement d'abord, mobilisant le parc privé à des fins sociales, grâce au mandat de gestion.

Le second GT a ouvert le débat sur les échelles d'actions des SHAJ : celle du département dans le Finistère et la Manche, de la région en Centre-Val de Loire et en Grand Est... avec un objectif de maillage territorial, au plus près des besoins des jeunes, y compris dans les territoires ruraux ou à forte problématique de mobilité.

Le dernier temps est revenu sur le dispositif d'hébergement temporaire chez l'habitant (HTH) que l'Urhaj Pays de la Loire développe et coordonne avec ses adhérents. L'objectif : rapprocher des ménages ayant une chambre libre et un-e jeune qui doit se loger temporairement, pour un stage, une mission, une première embauche... HTH s'est déjà exporté en Bretagne et en Normandie, avec un rôle de coordination assumé par l'échelon régional HAJ. Un « kit HTH » ainsi qu'une formation sont proposés aux acteurs HAJ qui souhaitent développer cette activité, bénéficiant pleinement des outils et retours

d'expériences du réseau.

La bourse I Loge You

La fondation I Loge You s'est rapprochée en 2024 de l'Unhaj pour porter son dispositif de bourse. Cet outil d'aide à l'achat de mobilier pour des étudiant-es a été pensé pour bénéficier prioritairement aux jeunes accompagné-es par les Cllaj et SHAJ. Progressivement, le dispositif s'est étendu aux jeunes des résidences FJT et a permis à vingt organisations et jeunes d'améliorer leur cadre de vie : des espaces communs ont été meublés, des cuisines ont été équipées, des chambres ont été aménagées.



HABITAT JEUNES ODYSSEE

2024

3

réunions du groupe de travail « Habitat Jeunes hors les murs »

74

participant-es aux réunions du groupe de travail « Habitat Jeunes hors les murs »

20

bénéficiaires de la bourse I Loge You

19 000 euros

de mobiliers financés grâce à la bourse I Loge You

janvier

février

mars

avril

mai

juin

04

Un accord-cadre sur les liens SIAO / gestionnaires de résidences sociales et FJT

Quels liens entre les SIAO et les gestionnaires de FJT ? Comment accueillir des jeunes en situation de vulnérabilité orienté-es par le SIAO sans mettre à mal le fonctionnement des résidences ? Suite à l'instruction de mars 2022, l'État a engagé un chantier sur « les modalités d'attribution des logements relevant du contingent préfectoral à des personnes vulnérables en résidences sociales ». Après plusieurs mois d'échanges entre la Dihal, l'Unafao et l'Unhaj, les travaux ont donné lieu à la signature d'une convention-cadre le 3 décembre 2024.



SIGNATURE L'ACCORD-CADRE ENTRE LA DIHAL, L'UNAFAO ET L'UNHAJ
RENCONTRES DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ - METZ - 3 DÉCEMBRE 2024 - © ERWANN LE GARS

L'Unhaj avait réuni un groupe de travail interne en 2023-2024 pour identifier les pratiques locales, les besoins et attentes des adhérents, ainsi qu'un groupe de travail entre quelques Unhaj et FAS régionales.

Afin qu'il soit respectueux des projets associatifs et des trajectoires des jeunes les plus vulnérables, et qu'il instaure le dialogue dans les territoires, l'Unhaj et l'Unafao ont défendu et obtenu plusieurs aménagements de cet accord :

- Le rappel de la primauté de la convention APL quant au taux de réservation du SIAO : c'est seulement si aucun taux n'a été fixé dans la convention que le quota de 30 % s'applique. La possibilité d'exceptions au cas par cas via un accord

local, notamment pour les FJT accueillant des saisonnier-ères ou des jeunes en apprentissage, est également ouverte. Cet accord devra être formalisé par écrit.

- La possibilité de labelliser des personnes au titre du contingent préfectoral sans orientation initiale par le SIAO : les résidences sociales pourront admettre « de manière ponctuelle » des ménages en direct et les proposer au SIAO, qui validera qu'ils relèvent bien du contingent préfectoral.
- Le délai maximum de 8 jours donné au SIAO pour proposer un-e candidat-e, afin de ne pas générer de vacance.
- La liste des motifs de refus par le gestionnaire considérés comme légitimes, qui intègre

juillet

août

septembre

octobre

novembre

décembre

les contraintes du gestionnaire : « l'équilibre social de peuplement, les moyens humains d'accompagnement disponibles, la solvabilité du ménage, et des éléments objectifs indiquant si le candidat est en mesure ou pas d'assumer les contraintes du contrat de résidence, du règlement intérieur et de la vie en collectif. » Pour l'appréciation de la solvabilité, la prévisibilité des ressources sera prise en compte, à notre demande.

- Pour l'accompagnement, le texte initial prévoyait d'avoir recours si besoin à des partenaires extérieurs sur proposition du SIAO. Nous avons ajouté la possibilité que le SIAO appuie le gestionnaire à chercher des solutions pour renforcer ses moyens d'accompagnement internes.

Ce cadre doit se décliner au niveau local dans des conventions tripartites, signées entre chaque association gestionnaire, le SIAO et la DDETS (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités) de son territoire. Il est important de rappeler à cette occasion que 26 % des jeunes accueilli-es en résidences Habitat Jeunes sont déjà en situation de vulnérabilité (parcours ASE, PJJ, ruptures familiales...), et que si nous souhaitons continuer à accueillir ces publics, cela doit se faire dans le cadre d'un dialogue ouvert prenant en compte nos contraintes (moyens humains, équilibre au sein du collectif...)

Des postes de référents « CEJ-jeunes en rupture » ou « jeunes » (périmètres variables) ont été créés dans la plupart des SIAO depuis 2023. Ils doivent fluidifier les échanges entre résidences Habitat Jeunes et SIAO.



RENCONTRES DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ - METZ - 3 DÉCEMBRE 2024
© ERWANN LE GARS

2024

30 %

maximum de logements sont réservés par l'État (peut être inférieur en fonction de la convention APL)

26 %

des publics accueillis en Habitat Jeunes en 2023 sont en situation de vulnérabilité (dans au moins l'une de ces situations à l'entrée dans la résidence : rupture ou en conflit familial / sans logement ou à la rue / orienté par un tiers institutionnel : ASE, PJJ).

janvier	février	mars	avril	mai	juin
---------	---------	------	-------	-----	------

05

Habitat Jeunes en quartier politique de la ville : connaître et valoriser le réseau



DES JEUNES RÉSIDENTS DU FJT CLAIRVIVRE SE JOIGNENT À L'ASSOCIATION DE QUARTIER « LA BOULE ROUGE », SAINT-ÉTIENNE, JUILLET 2024 - ©ANTOINE SÉGUIN

Engagée dans un premier partenariat avec le Commissariat général à l'Égalité des territoires (CGET), l'Unhaj a poursuivi la réflexion avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Dès 2020, un travail d'études et de valorisation des projets Habitat Jeunes implantés en QPV a démarré. En 2024, plusieurs moments clés se sont tenus : réunions d'un groupe de travail interne au réseau, renouvellement de l'observatoire de 2021, publication du livre « *Jeunes, travailleur-ses, et habitant-es d'un quartier populaire* » et prémices de l'exposition itinérante.

Renouvellement de l'observatoire des publics et du parc Habitat Jeunes en QPV

L'observatoire de 2021 a été actualisé, pour intégrer de nouveaux adhérents dans l'échantillon (nouveaux périmètres de la géographie prioritaire au 1^{er} janvier 2024), faire le lien avec la « cartographie du bâti » réalisée en parallèle (caractéristiques patrimoniales), intégrer une analyse des caractéristiques socio-économiques des jeunes qui habitent dans les FJT ciblés – et non plus des seul-es jeunes ayant une dernière adresse connue en QPV.

Concernant les jeunes logé-es, ce sont leurs ressources économiques,

leurs situations professionnelles ou encore le niveau de diplôme qui ont été étudiés. Il en ressort que les jeunes issu-es de QPV ont une propension plus forte à se diriger dans des résidences Habitat Jeunes également situées en QPV.

Ces mêmes jeunes accèdent à l'emploi plus rapidement que les autres mais avec des contrats plus instables ou précaires, notamment les femmes. Les ressources des jeunes accueilli-es en QPV sont aussi moins importantes.

Avec cette triple entrée, l'observatoire 2024 a renouvelé la photographie quantitative des résidences Habitat Jeunes localisées dans ces quartiers.

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
---------	------	-----------	---------	----------	----------

Publication du livre « *Jeunes, travailleur-ses, et habitant-es d'un quartier populaire* »

Le groupe de travail dédié s'est réuni à plusieurs reprises, débouchant sur des constats partagés : un faible niveau d'interconnaissance entre les acteurs des politiques de jeunesse et d'insertion, des politiques urbaines, et des politiques du logement intervenant dans les QPV. En résulte une prise en compte partielle des bâtiments Habitat Jeunes dans les projets de renouvellement urbain ou des difficultés ponctuelles à implanter de nouveaux projets Habitat Jeunes financés en PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) dans ces périmètres... Pourtant, dans ces quartiers comme ailleurs, le projet Habitat Jeunes répond aux besoins des jeunes et les initiatives sont nombreuses : certaines sont d'ailleurs le fruit de l'histoire, puisque les grands ensembles et les FJT partagent dans certains territoire un passé commun.

« *Jeunes, travailleur-ses, et habitant-es d'un quartier populaire* » est une publication qui a mobilisé le groupe de travail et plus particulièrement 11 associations tout au long de l'année : pour chacun de ces sites, visites, entretiens et reportage ont été effectués auprès des directions, des équipes socio-

éducatives, des administrateur-rices, et de cinquante jeunes résident-es. Au-delà du simple récit, il était question d'interroger les jeunes sur l'appropriation de leur lieu de vie, leur expérience en FJT et leur rapport au quartier. Face aux campagnes photographiques aériennes des Trente Glorieuses, nous avons choisi de réaliser des photographies à hauteur d'homme et de femme, depuis les espaces vécus du quartier et des résidences : ce sont autant des portraits de jeunes que de bâtiments et d'histoires associatives qui sont alors racontés.

La somme de ces travaux est diffusée au réseau et à ses partenaires. 30 photographies partent pour une exposition itinérante en résidences Habitat Jeunes, dès janvier 2025.



LA RÉSIDENCE OLYMPES DE GOUGES D'HABITAT JEUNES PAU PYRÉNÉES CONTRIBUE AU NOUVEL URBANISME DU QUARTIER LAPANOUSE, JUIN 2024 - ©ANTOINE SÉGUIN

2024

96

résidences Habitat Jeunes se situent en QPV, soit 14 % des résidences du réseau

19 %

des logements du réseau se situent en QPV

30 %

des jeunes venant de QPV sont demandeurs d'emploi ou en emploi précaire contre 22 % pour les autres

janvier	février	mars	avril	mai	juin
---------	---------	------	-------	-----	------

06

Élections législatives anticipées : mobilisation Habitat Jeunes



AFFICHE UNHAJ APPEL À LA MOBILISATION

Les enjeux démocratiques autour des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024 étaient très forts, faisant suite à la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République dans un contexte de score très important pour les partis d'extrême. Au regard des valeurs et pratiques de l'éducation populaire qui inspirent sa mission, l'Unhaj a considéré que le contexte exigeait d'engager le débat avec les résident-es, les équipes professionnelles, ses partenaires et les habitant-es de nos territoires.

Plaidoyer national

Face à la gravité de la situation, l'Unhaj s'est positionnée, à travers un communiqué de presse et s'est alarmée face à la progression, la diffusion et la montée des idées d'extrême droite qui entrent en contradiction avec les valeurs qui fondent sa mission : solidarité, accueil de tous-tes, brassage social et culturel...

L'Unhaj a mis à disposition des adhérents un plaidoyer national actualisé depuis les élections de 2022 intégrant les dernières prises de position des deux dernières années (santé mentale, CEJ – contrat d'engagement jeune, saisonnier-ères, ASE – aide sociale à l'enfance,

énergie, quartiers prioritaires et territoires ruraux). Ce plaidoyer pouvait servir de base aux adhérents pour qu'ils interpellent les candidat-es de leur circonscription.

Supports et outils

L'Unhaj a proposé un ensemble d'outils et de supports à destination des équipes bénévoles et professionnelles ainsi que des jeunes résident-es dans l'objectif civique de contribuer à éclairer le fonctionnement du scrutin, d'aider à une meilleure compréhension des positions, propositions des candidat-es et les conséquences possibles sur la vie des jeunes, des associations et des territoires.

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
---------	------	-----------	---------	----------	----------

2024

2
webinaires
60
de participant-es
2h40
d'échanges
1
plaidoyer national

- 1 kit élections pour appuyer les équipes socio-éducatives dans la mobilisation des jeunes résident-es : des ressources et conseils sur les animations à mettre en place.
- 1 apéro-visio « *Tout comprendre à la dissolution et aux élections* ».
- 1 Décod'haj spécial élections législatives.
- 1 affiche imprimable pour mobiliser, sensibiliser et informer les jeunes résident-es sur les échéances électorales.
- 1 glossaire format affiche avec des définitions simples sur les grands enjeux du second tour.

Habitat Jeunes

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2024

ÇA VEUT DIRE QUOI ?

TRIANGULAIRE

C'est lorsque 3 candidat-es se maintiennent au second tour d'une élection, en obtenant plus de 12,5% des voix. Les candidat-es au score le plus faible peuvent se retirer au profit d'un-e autre candidat-es plus susceptible de gagner, on parle alors de désistement.

PROCURATION

C'est lorsque vous chargez une autre personne de voter à votre place. Il faut simplement s'inscrire sur Internet et valider la procuration en se rendant dans un commissariat / une gendarmerie.

DISCRIMINATION

C'est lorsqu'une personne reçoit un traitement défavorable en fonction de ses origines, son lieu d'habitation, son handicap, son genre, son orientation sexuelle, sa grossesse, etc. 25 critères de discrimination sont reconnus par la loi.

EXTRÊME (EN POLITIQUE)

Ce sont des partis qui veulent appliquer leurs idées de façon radicale, et provoquent l'exaspération et/ou la violence. Le Conseil d'État a qualifié le RN d'extrême-droite, mais la France Insoumise et le Parti Communiste ne sont pas considérés d'extrême-gauche.

ABSTENTION

C'est lorsque une personne inscrite sur les listes électorales ne se déplace pas pour voter à une élection. L'abstention n'est pas comptée dans les votes exprimés. Au premier tour des législatives 2024, le pourcentage d'abstention était de 32,29%.

COHABITATION

C'est lorsque le Président de la République et le gouvernement ne sont pas de la même couleur politique. Si la majorité des députés élus est aux législatives est différente de la majorité présidentielle, le Président doit nommer un-e Premier-e ministre issu-e de la majorité des députés élus.

CONSTITUTION FRANÇAISE

C'est la loi suprême, qui s'impose aux autres textes de loi. Il est plus complexe de la modifier que de modifier une loi. Elle garantit de grands principes (égalité devant la loi...) et droits fondamentaux.

DÉPUTÉ-E

C'est un-e citoyen-ne élu-e localement qui siège à l'Assemblée nationale en charge de voter les lois, le budget. Ils et elles sont 577. Quand la moitié des député-es élus es (289 sièges) appartiennent au même parti on parle de majorité absolue.

IMPÔT

C'est un prélèvement obligatoire calculé en fonction des ressources des personnes vivant dans un territoire. À la différence des taxes qui sont calculées de la même façon pour tout le monde et des cotisations sociales qui sont payées par les employeurs et les salariés, pour financer notamment l'assurance chômage, les retraites ou la sécurité sociale.

PRIORITÉ NATIONALE

C'est une idée de groupes et de partis d'extrême-droite, visant à discriminer les personnes étrangères, dans l'accès aux aides sociales, au logement social ou encore à l'emploi.

AFFICHE UNHAJ DÉFINITIONS

Communiqué de presse

Extrait du communiqué de presse du 18 juin 2024

« Les menaces sont nombreuses à planer sur nos structures. Organisation associative, gestion économique, peuplement... quels moyens et quelles libertés nous restera-t-il pour accueillir et accompagner les jeunes de tous horizons ? »

Claude Garcera, Président de l'Unhaj

16

17

janvier	février	mars	avril	mai	juin
---------	---------	------	-------	-----	------

Un plaidoyer marqué par une nouvelle assemblée et deux gouvernements

L'année 2024 a été marquée par une actualité politique dense dans le réseau et sur la scène nationale. Si le plaidoyer de l'Union auprès des services de l'État et des ministères s'est concentré sur les négociations autour des SIAO, de l'AGLS, du Ségur ou encore du rapport sur le logement des jeunes piloté par le conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ), le conseil national de l'habitat (CNH) et largement porté par l'Unhaj, les élections législatives de l'été ont profondément imprégné les actions de plaidoyer du réseau.



VISITE PARLEMENTAIRE - RÉSIDENCE ALJT SAINT-JACQUES - 6 NOVEMBRE 2024

Un plaidoyer parlementaire intense

Une nouvelle Assemblée nationale, deux nouveaux gouvernements, cela signifie aussi de nouveaux parlementaires, de nouveaux cabinets et de nouveaux ministres à rencontrer pour faire entendre la voix des jeunes et du réseau. Dès les résultats des élections législatives, l'Unhaj s'est attachée à rencontrer nos nouveaux représentants.

Plusieurs échanges sur les conditions de vie et les besoins des jeunes, les enjeux des associations pour y faire face, les politiques de l'habitat ont eu lieu à l'automne avec des députés de différents groupes parlementaires : Iñaki Echaniz (PS) et Lionel Causse (Renaissance et président du CNH)

lors des entretiens d'Inxauseta, Annaïg Le Meur (Renaissance et future présidente du CNH), Céline Hervieu (PS), Cyrielle Chatelain (EELV), Marie Mesmeur (LFI), Karine Lebon (PLR - Pour la Réunion) à l'Assemblée. Ces rencontres ont permis au réseau de se faire connaître par les nouveaux élus, de mobiliser les groupes politiques sur nos sujets-clé, de tâcher de peser dans l'agenda politique national et auprès des partenaires.

Grâce aux différentes coalitions et collectifs que l'Unhaj a intégré, le réseau a été représenté dans plusieurs temps parlementaires. Dans le cadre de visites parlementaires en lien avec le Collectif des associations unies (aujourd'hui Collectif des associations pour le logement), l'Union a organisé la visite

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
---------	------	-----------	---------	----------	----------

07

d'une résidence Habitat Jeunes de l'ALJT dans le 14^{ème} arrondissement de Paris en présence de cinq députés dont Marie-Charlotte Garin (EELV), Mickaël Cosson (MODEM), Pouria Amirshahi (EELV), Rodrigo Arenas (LFI), Emmanuel Grégoire (PS) et François Piquemal (LFI). L'UNIOPSS a également fait appel à l'Unhaj lors des auditions du projet de loi de finance (PLF) organisées par François Jolivet (Horizons) ou dans le cadre du collectif Alerte via une audition organisée par Christine Le Nabour (Renaissance) pour la mission «Solidarité, insertion et égalité des chances».

Ces échanges qui ont rythmé l'année 2024 ont permis à l'Unhaj de devenir un des principaux relais des élus nationaux sur les questions de logement, de ressources et de conditions des jeunes. L'année 2024 se termine par différentes auditions par la Cour des comptes sur ces sujets et sur la perspective d'autres auditions auprès de parlementaires et de ministres dans le cadre de la remise du rapport sur le logement des jeunes du COJ et du CNH.

Des prises de positions sous toutes les formes afin de toucher un public large

Au-delà du plaidoyer parlementaire,

l'Unhaj s'est attachée à prendre position seule ou collectivement sur le sujet du modèle économique des résidences sociales, de l'évaluation HAS, des ressources des jeunes ou encore sur les élections législatives.

- 7 communiqués de presse, dont 3 au nom de l'Unhaj
- 2 tribunes publiées
- 3 journalistes rencontrés à l'occasion de déjeuners de presse
- Une trentaine de retombées presse collectées
- Organisation d'une visite de résidence ouverte à tous les partenaires des projets Habitat Jeunes, en marge du Congrès HLM de Montpellier (50 participations)
- Contribution au volet 2 du Plan Logement d'Abord



VISITE PARLEMENTAIRE RÉSIDENCE ALJT SAINT-JACQUES - 6 NOVEMBRE 2024

2024

7
auditions parlementaires
1
visite de résidence Habitat jeunes
2
auditions de la Cour des comptes
30aine
de retombées presse
13
députés rencontrés

janvier	février	mars	avril	mai	juin
---------	---------	------	-------	-----	------

En Habitat Jeunes, on se bouge !



RÉALISATION DU DÉFI "À VOS MAG"
© ADALI HABITAT JEUNES

Les acteurs Habitat Jeunes mettent en œuvre une diversité d'actions autour de l'activité physique et sportive (APS) : sports collectifs, olympiades, salles de sport, interventions de coaches sportifs... comme outils à la fois de socialisation et d'amélioration de la santé physique et psychique des jeunes.

En 2024, la promotion de l'APS a été érigée Grande Cause Nationale, en lien avec l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, qui ont mis le sport sur le devant de la scène. En parallèle, un décret est paru en 2023, imposant la

mise en place d'un " référent sportif " dans tous les ESSMS (établissements et services sociaux et médico-sociaux), dont les FJT. L'Unhaj s'est saisie de ce contexte pour lancer un chantier autour de l'APS, visant à la fois à recenser les pratiques et questionnements, et également à nous interroger collectivement sur notre conception de l'APS, en lien avec les valeurs du mouvement.

Lancement d'un groupe de travail

Lancé en mars 2024, le groupe de travail " Activité Physique et Sportive en Habitat Jeunes ", s'est réuni trois fois, sur les objets suivants :

- Présentation de projets inspirants et réflexion sur les enjeux ;
- La place des filles dans le sport ;
- APS et éducation populaire.

L'occasion de réfléchir à la manière dont l'APS peut être un outil au service du projet Habitat Jeunes : pour favoriser le vivre et le faire ensemble, la mixité, l'engagement, en utilisant le jeu pour donner envie, et dépasser les notions de compétition et de performance. En juillet, le dossier du Mag'Habitat

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
---------	------	-----------	---------	----------	----------

08

Jeunes " Quand le sport sert le projet Habitat Jeunes " a mis à l'honneur les actions d'adhérents et les travaux du réseau.

Un partenariat structurant avec l'Ufolep

L'Unhaj s'est rapprochée de l'Ufolep (L'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique) – la branche "sport" de la Ligue de l'Enseignement – pour contribuer à nos travaux et favoriser les partenariats locaux. Ainsi, l'Ufolep co-anime le groupe de travail. Une convention est en cours de signature, et l'Ufolep a été sollicitée par certaines Unhaj pour apporter un appui financier et technique à l'organisation de week-end jeunes.

Défis Sport HAJ : un été sous le signe du mouvement et de la créativité

L'été dernier, l'Unhaj a lancé sur les réseaux sociaux une série de " Défis Sport ", en collaboration avec l'Ufolep : l'occasion de détourner les Jeux Olympiques de Paris avec une approche mêlant activité physique, créativité, plaisir et esprit collectif.

Le concept ? Pendant huit semaines, les résidences étaient invitées

à partager chaque semaine sur leurs réseaux sociaux des vidéos et photos illustrant la participation des résident-es aux défis.

12 résidences ont joué le jeu, mobilisant plus de 100 jeunes résident-es, et quatre d'entre elles ont été récompensées pour leur originalité, leur régularité ou la diversité des participant-es. Elles ont reçu des lots offerts par l'Ufolep ainsi que des chèques cadeaux pour du matériel sportif remis par l'Unhaj.

Week-end jeunes : mise en avant de l'activité physique et sportive

Pour le fil rouge du week-end jeunes national 2024, les participant-es ont choisi le sport. Ainsi, en septembre, 70 participant-es, jeunes et intervenant-es socio-éducatif-ves se sont retrouvés à Lille, avec des ateliers sur le sport et la santé mentale, le sport et l'alimentation ou encore le genre et le sport. En région, les rencontres jeunes en Bretagne et dans les Hauts-de-France étaient centrées sur le sport. Différents projets innovants sont repérés et mis en avant par le biais des fiches expériences à retrouver sur le centre de ressources de l'Unhaj.

Le chantier se poursuit en 2025 !

2024

71%

des 15-29 ans pratiquent une activité physique régulière

70

participant-es au WE jeunes national centré sur le sport

107

participant-es aux défis sport HAJ

25

participant-es au GT sport en HAJ



janvier	février	mars	avril	mai	juin
---------	---------	------	-------	-----	------

Un rapport sur le logement des jeunes co-produit par le COJ et le CNH



RÉUNION DES GROUPES DE TRAVAIL LOGEMENT DES JEUNES DU COJ ET DU CNH
AUDITION DE LA DHUP - RÉSIDENCE ALJT DE SAINT-OUEN - 13.09.24

Le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) et sa commission Insertion, présidée par Antoine Dulin, s'est saisi en février de la question du logement des jeunes. En avril, l'Unhaj a proposé à Lionel Causse, président du Conseil national de l'habitat (CNH), de co-animer avec Jean-Luc Berho un groupe de travail dédié à ce sujet. Siégeant à ces deux conseils, l'Unhaj a œuvré au rapprochement des travaux des deux instances, aboutissant à un rapport commun, ouvrant le dialogue de manière inédite entre les organisations de jeunesse et celles du logement et de l'habitat.

Première phase : construction du plan et des recommandations

La première phase des travaux a donné lieu à des auditions conjointes : Dihal, Injep, Action Logement, CNOUS, CNAF, USH, direction de la jeunesse éducation populaire et vie associative (DJEPVA), direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ), délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté (DIPLP), UNML, fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU), Brest Métropole, Rennes Métropole, Nice Côte d'Azur Métropole, Communauté Urbaine d'Arras, l'association pour l'accès aux garanties locatives (APAGL), la banque crédit mutuel Arkéa, le groupe BPCE, la Fédération bancaire

française (FBF), la Confédération nationale du Crédit mutuel, le Crédit agricole. En plus de ces auditions, les groupes de travail se sont réunis dix fois pour co-construire le plan et les recommandations. Deux réunions ont été organisées en présentiel dans des résidences Habitat Jeunes (FJT Reuilly à Paris et FJT Dhardenne à Saint-Ouen). Elles ont été l'occasion d'entendre le témoignage de jeunes logés-es.

Seconde phase : débats et amendements

La seconde phase, qui a débuté en octobre 2024, était dédiée aux débats sur le texte et les recommandations. Deux temps de récoltes d'amendements de plusieurs semaines ont eu lieu pour que chaque

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
---------	------	-----------	---------	----------	----------

09

2024

11
mois de travail
57
recommandations
23
organisations auditionnées
51
organisations mobilisées dans les 2 instances
+ de 500
amendements

organisation puisse donner son avis, amender le texte, proposer des recommandations jusqu'à la stabilisation du texte le 19 décembre.

Phase finale : 57 recommandations pour un panorama global de la problématique

Le rapport final est divisé en trois parties.

- La première montre que les ressources et les statuts des jeunes sont des freins à l'accès au logement. Pour y remédier, le rapport préconise notamment de stabiliser les APL pour toutes les jeunes de moins de 25 ans, de créer un revenu minimum pour les jeunes et de poursuivre les réflexions sur l'encadrement des loyers ou sur les garanties.
- La seconde partie traite du manque d'offre de logements adaptés aux jeunes. Les organisations du COJ et du CNH proposent de mettre en place les recommandations que l'IGEDD (Inspection générale de l'environnement et du développement durable) avait émis en 2022 sur les FJT, de développer le nombre de places de CROUS et de soutenir financièrement

l'accompagnement dans le logement accompagné.

- La troisième partie s'attaque aux problématiques de production de logement abordable et de gouvernance. Il recommande de soutenir la production de logement social, de définir des chefs de files locaux et de mieux suivre et piloter les programmes de développement de logement.

En tout, ce sont 57 recommandations qui ont été émises par les deux conseils. Si toutes ne font pas consensus, elles ont le mérite de dresser un panorama global de la problématique : il est urgent d'agir sur tous les leviers identifiés afin de mieux loger les jeunes.

L'adoption du rapport par la Commission Insertion du COJ et par le groupe de travail du CNH a été actée en janvier 2025.



RÉUNION DES GROUPES DE TRAVAIL LOGEMENT DES JEUNES DU COJ ET DU CNH
VISITE DE LA RÉSIDENCE ALJT DE SAINT-OUEN - 13.09.24

janvier	février	mars	avril	mai	juin
---------	---------	------	-------	-----	------

Fusion AGLS et compensation Ségur : une année 2024 d'intense négociation



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'URHAJ PAYS DE LA LOIRE OÙ LE SUJET A ÉTÉ PRÉSENTÉ, DÉCEMBRE 2024 © UNHAJ

Début 2024, l'État a engagé un projet de révision des modalités d'octroi de l'aide à la gestion locative sociale (AGLS) aux résidences sociales généralistes et aux RS-FJT. Cette initiative vise une meilleure consommation des crédits dédiés à l'AGLS, une répartition plus équitable sur les territoires ainsi que la pérennisation du financement Ségur, en proposant de l'intégrer à une subvention de droit commun (l'AGLS). Malgré ces intentions, les premières modalités de calcul proposées par l'État au premier semestre 2024 aboutissaient à fragiliser les

modèles économiques des FJT pour un nombre important d'associations gestionnaires). L'Unhaj s'est donc fortement mobilisée, aux côtés de l'Unafu, pour peser dans les discussions et proposer un modèle alternatif plus adapté. Ces négociations ont permis d'aboutir à une réforme en 2025.

Mesurer l'impact des premières modalités de calcul proposées par l'État pour notre secteur

Au premier semestre 2024, l'Unhaj a lancé une vaste enquête au sein du réseau pour mesurer l'impact de la réforme en comparant les aides actuelles (AGLS et compensation Ségur) à celles du nouveau forfait dégressif par logement proposé par l'État. La participation des adhérents a permis de tester le modèle à grande échelle et de mettre en évidence un constat clé : 49% des associations sortiraient perdantes de cette réforme si aucun correctif n'est apporté. Ces données ont ainsi nourri le plaidoyer et des nouvelles propositions pour mieux adapter la réforme au modèle économique des FJT.

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
---------	------	-----------	---------	----------	----------

10

2024

1
enquête nationale auprès du réseau Habitat Jeunes
166
associations répondantes
60%
de taux de participation

Proposer un modèle alternatif mixte pour les RS-FJT

Fusionner deux aides (AGLS et compensation Ségur) pour ne retenir qu'un barème dégressif unique en fonction du nombre de logements n'est pas adapté aux spécificités des RS-FJT, comme l'a démontré notre enquête dans le réseau. Pour corriger cette situation, l'Unhaj, aux côtés de l'Unafu, a proposé de s'appuyer sur la prestation de service de la Caf (subvention sociale de droit commun pour les RS-FJT) comme clé de valorisation de la compensation Ségur. Les fédérations ont ainsi bâti et testé de nouvelles modélisations mathématiques construites sur un barème mixte pour les RS-FJT : un pourcentage supplémentaire de la PS Caf (30%) s'ajouterait au nouveau barème de l'AGLS dite classique. Ce système semble plus juste et plus équitable, sans toutefois résoudre toutes les difficultés. Même avec ce correctif, certaines associations resteraient perdantes. C'est la raison pour laquelle les deux têtes de réseau ont plaidé pour la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des associations dont les financements seraient en baisse avec cette nouvelle réforme. Cette proposition n'a pas été retenue par l'État mais les fédérations ont obtenu la mise en place d'un comité de suivi des effets

de la réforme auquel elles seront associées. Pour l'Unhaj, ces questions soulignent l'urgence d'ouvrir une concertation plus large sur le modèle économique global des résidences.

2025 : première année de mise en œuvre de la réforme de l'AGLS

La réforme de l'AGLS a été actée en 2025 avec la publication d'une nouvelle circulaire en date du 9 mai 2025 qui abroge la précédente circulaire datant de 2013. Celle-ci est l'aboutissement de plus d'un an de concertation entre la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) et les deux têtes de réseau. Certains objectifs essentiels portés par l'Unhaj et l'Unafu ont été retenus et inscrits dans cette circulaire :

- Garantir une AGLS de droit pour toutes les résidences sociales existantes et toutes les nouvelles résidences, dès leur ouverture,
- Pérenniser le financement Ségur en proposant un modèle mixte plus adapté en RS-FJT : un forfait par logement auquel s'ajoute une bonification supplémentaire, correspondant à 30% du montant de la prestation de service FJT versée par la Caf
- Instaurer un comité de suivi national des effets de la réforme.

Déploiement d'un dispositif d'accompagnement des adhérents

Pour accompagner ses adhérents dans l'appropriation de cette réforme, l'Unhaj déploie différents outils : une note de décryptage détaillée de la réforme, une calculatrice permettant aux adhérents de connaître le montant de l'AGLS 2025 et un webinar dédié à l'AGLS, organisé par les acteurs du logement d'insertion (Unhaj et l'Unafu).

janvier	février	mars	avril	mai	juin
---------	---------	------	-------	-----	------

Le travail des jeunes : entre contraintes et émancipation



JOURNÉE NATIONALE " LE TRAVAIL DES JEUNES : ENTRE CONTRAINTES ET ÉMANCIPATION " 21 NOVEMBRE 2024 - MJC LES HAUTS DE BELLEVILLE - PARIS

L'année 2024 pour Habitat Jeunes était placée sous le signe des « figures multiples de la jeunesse ».

Au cœur de notre idéal et de nos pratiques, le brassage des différences de tout ordre est la clé de voûte de nos projets. Le réseau Habitat Jeunes fait le pari que c'est à travers la rencontre entre jeunes aux caractéristiques socio-économiques variées, aux origines et aux projets divers, que la jeunesse se forme et s'émancipe.

L'« activité » : une des facettes de ces « figures multiples de jeunesse »

C'est ainsi que depuis la création des premiers « foyers jeunes travailleurs » du siècle dernier, le réseau Habitat Jeunes accueille des jeunes aux caractéristiques et aux occupations très variées. En emploi, en recherche d'emploi, en formation universitaire ou professionnelle ou encore en volontariat, l'« activité » constitue justement l'une des facettes de ces « figures multiples de jeunesse ». Ces statuts sont également devenus au fil des temps de plus en plus poreux : les jeunes exercent souvent dans une succession rapide ou simultanément plusieurs activités. Les acteur·rices Habitat Jeunes se sont adapté·es à ces changements

mais ils induisent aussi de nouvelles tensions sur nos projets. À l'heure de la précarisation massive d'une partie des jeunes, quel·les interlocuteur·rices de la jeunesse laborieuse sommes-nous devenu·es ?

Une journée nationale pour faire le point

C'est autour de ces problématiques essentielles pour notre réseau, que s'est tenue, le 21 novembre 2024, notre journée nationale. Elle a réuni les adhérents du réseau Habitat Jeunes, leurs partenaires institutionnels, politiques, associatifs, et des porteur·ses de projets. En présence des directions générales de France Travail et d'Action Logement, du réseau des missions locales, de chercheur·euses et

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
---------	------	-----------	---------	----------	----------

11

2024

200

participant·es à la journée nationale 2024

7

ateliers

2

tables rondes

d'acteur·rices majeur·es, nous avons planché ensemble : *Que font les « nouveaux·lles » jeunes travailleur·ses ? Quels sont leurs revenus, leurs charges, leurs contraintes, leurs forces, leurs trajectoires ? Quel est le lien entre habitat et travail ? Comment la jeunesse constitue-t-elle une richesse pour les territoires en déprise ou en tension de recrutement ?*

Quels effets produits ?

Les échanges produits lors des tables rondes et les réflexions qui ont émergées à l'occasion des ateliers ont été relayées dans le n°18 du Mag'Habitat Jeunes, pour contribuer au repositionnement de l'ensemble des adhérents sur les questions du travail et de l'activité des jeunes.

Cette journée nationale a également produit des effets plus immédiats comme le renforcement du partenariat entre l'Unhaj et l'AFPA (association pour la formation professionnelle des adultes), le rapprochement de l'Unhaj Ile-de-France avec la Maison des coursiers de Paris ou encore la démarche de développement d'une nouvelle offre HTH (hébergement temporaire chez l'habitant) par les adhérents des Unhaj Occitanie et Centre Val-de-Loire.



TABLE RONDE "QUEL HABITAT POUR LES JEUNES TRAVAILLEUR·SES ?" AVEC NADIA BOUYER, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE ACTION LOGEMENT GROUPE, LIONEL CAUSSE, DÉPUTÉ, JÉRÔME CACCIAGUERRA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ALJT ET BERTRAND VALLET, SOCIOLOGUE, ECOLE URBAINE DE SCIENCE PO

janvier	février	mars	avril	mai	juin
---------	---------	------	-------	-----	------

Égalité, genre, sexualité : on s'eng'haj !



© VALENTIN PRÉVOT

Les jeunes accueilli-es au sein des projets Habitat Jeunes sont dans une période de construction d'identité de genre. Ils et elles peuvent rencontrer des difficultés, subir des discriminations ou des violences.

La motion d'orientation Habitat Jeunes 2021-2025 comporte un axe sur la mixité des publics et stipule : « *Toutes les formes de discrimination feront l'objet d'un travail spécifique avec une attention toute particulière à la dimension de genre* ».

Un groupe de travail dédié

Plusieurs temps de réflexion et d'actions avaient déjà été menés, aux échelles nationale et locale autour de ce sujet mais demandaient à être amplifiés.

L'Unhaj s'est attelée à ce chantier en s'appuyant sur un groupe de travail d'une vingtaine d'adhérents qui a défini les besoins du réseau et les contours du chantier.

De grands axes de travail ont été définis : la mixité, l'éducation à la sexualité et au consentement, l'accompagnement des personnes LGBTQIA+, le travail du sexe en Habitat Jeunes, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS).

Un cycle de webinaires

En écho aux axes de travail définis par le groupe, l'Unhaj a lancé un cycle de webinaires visant à amplifier les dynamiques, sensibiliser et faire intervenir des expert-es sur cette thématique.

Une fois par mois, nous avons abordé la question du genre et de la sexualité sous divers angles (*Où sont les filles ? / Sexualité et loi / Comment aborder la sexualité avec les jeunes ?*).

Ces webinaires répondent en parti aux besoins en formation et en échanges de pratiques identifiés par le groupe de travail.

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
---------	------	-----------	---------	----------	----------

12

2024

120

professionnel·les sensibilisé·es

4

webinaire

1

affiche

Une formation

Les professionnel·les peuvent se retrouver en difficulté pour aborder la thématique des violences sexistes et sexuelles (les identifier, accueillir la parole, comprendre les mécanismes) ainsi que sur l'accompagnement des personnes LGBTQIA+.

La formation de 2 jours proposée par l'Unhaj en partenariat avec l'association Brulant-es vise à outiller les professionnel·les et leur apporter les connaissances en la matière avec un focus sur l'accompagnement des personnes en transition de genre.

Un guide

Un guide est également en cours de rédaction avec le groupe de travail et paraîtra au cours de l'année 2025. Celui-ci fera un focus sur la lutte contre les VSS en Habitat Jeunes (*quelles formes prennent les VSS en HAJ ? comment les repérer ? comment les prévenir ? comment accueillir la parole ? quelles animations mettre en place ?*).

Une affiche

L'Unhaj a mis à disposition des acteur·rices Habitat Jeunes une affiche imaginée avec le groupe de travail pour affirmer l'engagement du réseau sur l'égalité de genre et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Cette affiche a également été pensée comme un outil socio-éducatif qui servirait de point de départ à des échanges avec les résident·es. Par ailleurs, ce type d'affichage peut participer au fait que les résident·es se sentent inclu·es et indique qu'ils et elles peuvent se sentir en sécurité au sein des résidences Habitat Jeunes.



AFFICHE HABITAT JEUNES © VALENTIN PRÉVOT

2024 : des évolutions pour le Sihaj

Du nouveau dans l'équipe

En septembre 2024, Jeanne Bourrel a rejoint l'équipe Sihaj. Anciennement chargée d'analyse économique, financière et sociale pour l'Unhaj, ses compétences viennent renforcer l'équipe Sihaj.

Des évolutions majeures

En juin 2024, la nouvelle Demande de Logement Internet a été lancée, avec notamment des étapes plus intuitives et une lecture optimisée pour smartphone.

Dès la Demande de logement et pendant le parcours résidentiel, il est désormais possible d'ajouter des documents sur l'identité de l'utilisateur, les pièces justificatives liées à son activité professionnelle, à son séjour ou à son accompagnement. Tout le mois de juin, des webinaires ont été animés pour guider les utilisateur·rices dans le paramétrage et la mise en œuvre de cette évolution. À ce jour 40 % des utilisateur·rices ont intégré la dématérialisation des documents dans Sihaj dès la Demande de Logement Internet.

Se former et être accompagné par une équipe polyvalente

11 structures ont migrés sur Sihaj en 2024, ainsi 258 établissements utilisent Sihaj comme application métier du quotidien, soit 58 % des adhérents Habitat Jeunes. Le lien avec la Passerelle IDEAL de la Cnaf et la dématérialisation des documents

renforcent la position dominante de l'application métier de notre réseau.

En 2024, **27 sessions de formations** ont été animées sur toute la France, sous différents formats et toutes éligibles aux prises en charge OPCO (opérateur de compétences) :

- Tour de France : 3 jours de formation en région. Une formation Inter Association qui permet de se former par module métier avec d'autres équipes Habitat Jeunes afin de partager des connaissances et compétences entre pairs. En 2024, le Tour de France est passé à Marseille et Angers.
- InterAsso en ligne : 1 module par jour, en format distanciel pour plus d'adaptabilité des équipes Habitat Jeunes.
- Migration Sihaj : 2 sessions de formation, soit 4,5 jours de formation pour vous accompagner à migrer sur Sihaj.

Une assistance continue, du lundi au vendredi

En 2024, **798 demandes d'assistance** ont été traitées. L'équipe assure ainsi la maintenance du Sihaj, et sa formation. Cette vision transversale et polyvalente de notre équipe nous permet d'être au plus proche des besoins des utilisateur·rices. La fonction Métier des Habitat Jeunes évolue selon les publics, les territoires, les réalités des équipes et des partenaires.

2024

258

établissements

2 800

utilisateur·rices

24 000

logements gérés

70 000

nouvelles demandes de logement

17 000

nouveaux dossiers de jeunes logé·es

Les données Sihaj au service du projet Habitat Jeunes

Les saisies réalisées au quotidien par les utilisateur·rices du Sihaj continuent d'alimenter, en données quantifiées et qualifiées, rapports d'activité pour les partenaires, études régionales et nationales. Un accompagnement dans l'extraction des données est assuré pour les associations et les Urhaj.

Part'Haj, Op'Haj : recenser et observer

Part'Haj, l'annuaire à tout faire

Cet annuaire internet recense en temps réel les contacts et les organisations du réseau Habitat Jeunes. Les fiches contacts de Part'haj permettent aussi d'attribuer les comptes reseauhaj – identifiant et mot de passe – à chacun des acteur·trice·s (administrateur·ices ou salarié·es) de la grande famille « Habitat Jeunes ». Le compte Réseau'Haj est le point d'entrée unique vers la galaxie numérique du réseau : les Informails, l'Op'Haj, l'intranet, le centre de ressources... Fin 2024, on enregistre dans Part'Haj près de 1530 contacts et 1200 organisations (personnes morales, résidences et résidences rattachées, services...).

L'annuaire Part'haj est devenu un support utile de la vie du réseau Habitat Jeunes :

- En facilitant les contacts entre pairs;
- En offrant une cartographie en quasi-temps réel des implantations du réseau;
- En améliorant nos communications internes.

Op'Haj, l'observatoire des activités des adhérents

L'Op'Haj est l'outil de reporting annuel des activités des adhérents

de l'Unhaj. Cette plateforme Internet permet de collecter et de centraliser les informations sur le public accueilli, l'offre de logement, l'économie de projets, les ressources humaines et la gouvernance des organisations. Les données issues de l'Op'Haj alimentent tout au long de l'année le plaidoyer des Urhaj et de l'Unhaj auprès des partenaires et financeurs. Bien qu'indispensable, cette collecte d'information pose un problème en raison de son caractère chronophage et surtout à cause de la multitude de sollicitations « concurrentes » ; chaque partenaire, chaque financeur met aujourd'hui en œuvre sa propre collecte de données. Les acteur·ices locaux·les sont submergés par les demandes « impératives » de collecte de données au détriment de la collecte « volontaire » dans l'Op'Haj. L'Unhaj s'est mobilisée pour contrer ce phénomène ; d'abord en facilitant la collecte sur l'Op'Haj via un système de fichier navette Excel ou l'import direct des données pour les adhérents qui utilisent Sihaj, le système d'information « métier » de l'Unhaj.

L'Unhaj a également engagé un travail avec les principaux partenaires des adhérents pour centraliser la collecte autour des données Op'Haj afin de réduire le nombre de sollicitations. Ce travail, démarré en 2023, s'est concrétisé en 2024 par une expérimentation en région Auvergne Rhône-Alpes. La grille de reporting RS-FJT créée par la Dihal a été intégrée dans l'appli Op'Haj.

2024

1 530

contacts (salarié·es ou administrateur·rices) recensés sur Part'Haj

1 200

organisations (personnes morales, résidences et résidences rattachées, services...) recensées sur Part'Haj

Concrètement, les informations utilisées dans la grille de reporting Dihal sont signalées par un logo sur les écrans de l'Op'Haj ; une édition et un export spécifique complètent le dispositif, les mêmes données sont ainsi utilisées par les Unions (régionales et nationale) et par les services déconcentrés de l'État (DREETS et DDETS).

Les formations Unhaj : un déploiement au service du collectif

Qu'il s'agisse de soutenir les gouvernances associatives ou de professionnaliser les équipes salariées, la formation est un levier déterminant pour développer le pouvoir d'agir des acteurs du réseau.

Développement et déploiement de l'offre de formation

Pour augmenter la portée de ses actions, et toucher un maximum d'adhérents, l'Unhaj a développé des actions de formation sur mesure et s'efforce de proposer plusieurs modalités pour déployer son offre de formation.

En 2024, l'organisme de formation a doublé le nombre de sessions « Hors les murs ».

En premier lieu, le déploiement géographique initié en 2023 s'est poursuivi : à travers des formations au catalogue « délocalisées », en 2024 l'Unhaj a réalisé 11 de ces formations en région : Bourgogne, Centre Val de Loire, Bretagne, Normandie, Grand-Est et pour la première fois Antilles-Guyane.

Ce déploiement permet d'abord de faire participer les adhérents plus facilement et augmente les capacités logistiques d'organisation et donc le volume d'activité, mais il permet surtout à l'équipe de comprendre la réalité des territoires, ainsi que de créer des collectifs et des dynamiques régionales sur les thématiques abordées.

Ce déploiement géographique s'accompagne de formations « intra », à destination d'un seul adhérent, pour lui permettre de mobiliser son équipe vers des changements opérationnels de pratiques, adaptés aux situations réellement vécues par les professionnel·les. 27 interventions de ce type ont été organisées, dont la moitié avec l'équipe Sihaj, qui accompagne les adhérents dans leurs migrations ou dans le développement des compétences d'utilisation du logiciel.

Le déploiement de l'offre passe aussi par sa diversification. Depuis 2024, l'Unhaj propose des nouvelles formations sur des thématiques couvrant le spectre de nos activités :

- Amélioration continue : ESSMS et RSO ;
- Socio-éducatif : mobiliser et valoriser le collectif, bientraitance, identités de genre, animation participative, projet d'établissement ;
- Habitat : HTH (avec l'Unhaj PDL), stratégie patrimoniale ;
- Transition éco : 2 tonnes.

Pour permettre ce développement, l'Unhaj s'est doté d'un LMS (Learning Management System), qui permet de piloter le suivi administratif et pédagogique de nos actions. Il est monté en charge progressivement en 2024 et est utilisé systématiquement depuis septembre : plus de 350 personnes s'y sont déjà connectées.



Qualité et amélioration continue

L'organisme de formation de l'Unhaj poursuit sa démarche d'amélioration continue. La certification Qualiopi a été maintenue lors de l'audit de renouvellement de février 2024 (aucune non-conformité, aucun point de vigilance) qui valide le travail de l'OF depuis son dernier contrôle, et qui le relance dans un cycle de trois ans, jusqu'au prochain audit de renouvellement en 2027.

Vie de l'Union : les adhésions

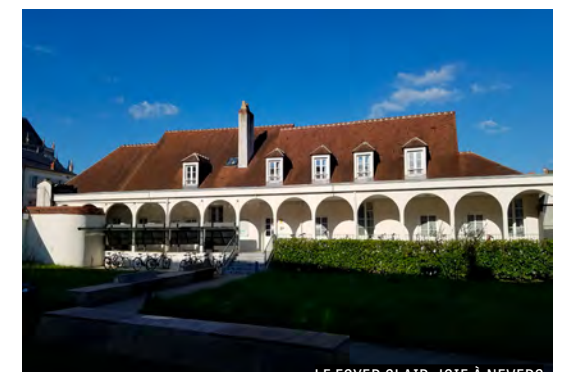
Bienvenue aux nouveaux adhérents qui ont rejoint le réseau en 2024 !

Les associations qui ont rejoint le réseau en 2024

Région	Association	Structure
Bourgogne-Franche-Comté	Coallia	Foyer de Jeunes Travailleurs Clair Joie - Nevers Foyer de Jeunes Travailleurs - Semur en Auxois
Grand-Est	Association Club de prévention d'Eprenay	Club de prévention - Eprenay
	Association IM'HAJ 51	IMAJ 51 - L'agence Immobilière à l'Image des Jeunes - Reims
Hauts-de-France	MALCO - Maison des Apprenti(e)s et des Alternant(e)s du Littoral Côte d'Opale	Résidence de l'Alternance - Boulogne-sur-Mer
Nouvelle Aquitaine	Comité Local pour Le Logement Autonome des Jeunes de La Charente-Maritime - CLLAJ 17	FJT « Simone Veil » - Jonzac
	Mission Locale Moyenne Garonne	Mission locale Moyenne Garonne - Marmande



EQUIPE DE IM'HAJ 51



LE FOYER CLAIR-JOIE À NEVERS

L'équipe nationale

(juin 2025)



Émilie BRIANCOURT
Assistante de direction

- #Infos évènements et manifestations
- #Calendrier et suivi des instances
- #Appui formation



Violaine PINEL
Déléguée à l'action socio-éducative

- #Participation des jeunes
- #Santé mentale et addictions #Cnaf
- #Alimentation #SIAO #ASE MNA



Noémie CAMBLONG
Déléguée à la transition du bâti

- #Diagnostic du parc #DPE #Réhabilitation
- #Action Logement-SLJ/CLLAJ
- #Maîtrise d'usage #Ruralité #Tiers-lieux



Philippine DUFOUR
Chargée d'étude Habitat Jeunes en Quartier Politique de la ville

- #QPV #Ruralité



Aude PINAULT
Déléguée à l'habitat

- #Gestion locative #Energie #APL
- #Relation bailleur #Diversification #MOI
- #Dihal #Veille réglementaire #CNH



Marianne AUFFRET
Directrice générale

- #Relations partenaires
- #Liens réseaux #Adhérents #Urhaj
- #Politiques publiques



Émilie POURQUERY
Chargée de communication

- #Habitat Jeunes le mag' #Site internet
- #Intranet #Centre de ressources #Newsletter
- #Maquettage #Evènements #Réseaux sociaux




Coralie RASOAHINGO
Déléguée à l'éducation populaire et aux pratiques écologiques

- #Service civique #JEP #RSO #Evaluation
- #Economie circulaire #Recyclage #Sobriété
- #Ecogestes #Égalité de genre et mixité



Simon DUCAMP
Délégué à la formation

- #Développement de l'offre
- #Commission formation




Benoît DURAND
Directeur général adjoint

- #Pilotage fonctions support
- #Coordination #Travaux #Instances
- #Plateformes numériques
- #Etudes Statistiques et observatoires



Valérie MICHAUD
Déléguée à la protection des données et à la vie de l'Union

- #DPO #CVU #Manifestations nationales
- #Part'haj #Nouveaux adhérents
- #Archives - patrimoine



Sabine ROBION
Chargée d'analyses économiques, financières et sociales

- #Accompagnement associations en difficulté
- #Statistiques Op'Haj #CGLLS
- #MOI #Outil de veille



Léa LUQUET
Chargée d'études statistiques

- #Statistiques #Analyse des données




Sarah PEDONI
Chargée de développement Sihaj

- #Supports et tutoriels #Assistance
- #Formations - migrations
- #Tour de France Sihaj #Evolutions SI



Lionel GENEST
Directeur administratif et financier

- #Budget #RH
- #Pilotage économique et financier
- #Moyens généraux



Jérémy COLLADON
Comptable

- #Facturation et encaissement
- #Comptabilité #Paie #Facturation Formation
- #Refacturation Sacem




Laurent ESCLARMONDE
Délégué Sihaj

- #Comité de pilotage #Suivi budgétaire
- #Suivi prestataires #Assistance
- #Coordination équipe Sihaj #Formations - migrations
- #Evolutions SI



Bernard PRIEUR
Chargé de développement Sihaj

- #Veille juridique facturation #Assistance
- #Formations - migration
- #Tour de France Sihaj #Evolutions SI



Jeanne BOUREL
Chargée de développement Sihaj

- #Assistance #Formations - migrations
- #Evolutions SI



Zhiyong Liu
Développeur Sihaj

- #Maintenance #Evolutions SI

Les Instances nationales

élues à l'Assemblée générale Congrès des 27 et 28 novembre 2021 (liste modifiée suite à l'AGA du 22 novembre 2024)

Le bureau

Claude GARCERA	Président
Evanne JEANNE-ROSE	Vice-Président
Pascale LEYRAT	Secrétaire générale
Patrick PANNEVEL	Trésorier
Sylvie LAFAY	Trésorière adjointe
Louisa BEGHDALI	
Colette MACHEFERT	
Alain MATHIEU	
Daniel MOSMANT	
Patrick PELLERIN	
Michel ROQUES	

Le Conseil d'administration

Les Président-es d'honneur :				
Marinette GOUREAUX	* Jean-Marie DESPINETTE			
Les représentant-es des membres adhérents personnes morales :				
	Titulaires		Suppléant-es	
ANTILLES - GUYANE	Thierry ALEXANDRINE	Annie-Claude ELISABETH	Alain THÉODORE	Franck PIAULT
AUVERGNE - RHONE-ALPES	Patrick PELLERIN	Isabelle LEVAI DAUDEL		
BOURGOGNE - FRANCHE COMTE	Claude KOESLER	Sylvie GAUTHIER-LAFAY	Christian GRAND	Anne LALY DEFRAANCE
BRETAGNE	Marie-Claude JUHEL	Louisa BEGHDALI	Bertrand LECORNU	Evelyne BOT
CENTRE VAL-DE-LOIRE	Claude GARCERA	Sylvie RIVAUD	Daniel DERET	Malika BENZIANE
GRAND-EST	Alain MATHIEU	Céline LACOTE	Jérôme PREVOT	Virginie OUIIN
HAUTS-DE-FRANCE	Giovanni FRATTINI	Youssef CHOUAF	Gaëtan WILQUIN	François KUBISZEWSKI
ÎLE-DE-FRANCE	Patrick PANNEVEL	Lise CORTES	Nicolas GAVRILENKO	Sadia EL MAHI
NORMANDIE	Leonard NZITUNGA	Manon BISBOS	Dominique SAINT	Ismaëlle LEGROS
NOUVELLE AQUITAINE	Daniel VICENTE	Colette MACHEFERT	Marie-Céline CAZAUBA	Christine GORRY-BARDOT
OCCITANIE	Michel ROQUES	Dominique SIMON		

	Titulaires		Suppléant-es	
PAYS DE LA LOIRE	Pierre LANDRAIN	Caroline BOIVIN	Anne-Marie POTOT	
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR et CORSE	Pascale LEYRAT	Éric OBOIS	Fanny VIARD	Sébastien GIAMBERTONE
Les représentant-es des membres adhérents personnes physiques :				
Collège des plus de 30 ans	Daniel MOSMANT			
Collège des 16-30 ans	Evanne JEANNE-ROSE	Julian LADAME		
Collège des 16-30 ans Groupe des bénéficiaires des services :	Cappelin TCHOUKEU TCHANGO	Clément SALA	Julien SIDEROPOULOS	
Les représentant-es Unhaj au Conseil d'administration d'Héxopée :				
Marianne AUFFRET	Claude GARCERA			
Les membres associés - Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) :				
Olivier FROGER	Véronique DESMAIZIERES			

La Commission Vie de l'Union

	Titulaires	Suppléant-es
AUVERGNE - RHONE-ALPES	Nadine ASUNCIÓN	
BOURGOGNE - FRANCHE COMTE	Jacques MOUGIN	Emmanuel GUICHARD
BRETAGNE	Jacques MAROLE	Michel LALANNE
CENTRE VAL-DE-LOIRE	Jean-Charles SCHMITT	Cécile GONCALVES
GRAND-EST	Jacques ADNOT	
HAUTS-DE-FRANCE	Ngada MONFORT	Alban DEZOTEUX
ÎLE-DE-FRANCE	Jean Pierre FONDERE	Valérie RONDIN
NORMANDIE	Thomas PONCHEAUX	Mélanie COSSE
NOUVELLE AQUITAINE	Manuella GUIGNARD	Christine BLANCHETON
PAYS DE LA LOIRE	Marc MANCEAU	
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	Marie-Cécile DEMARIE	

La Commission de Conciliation

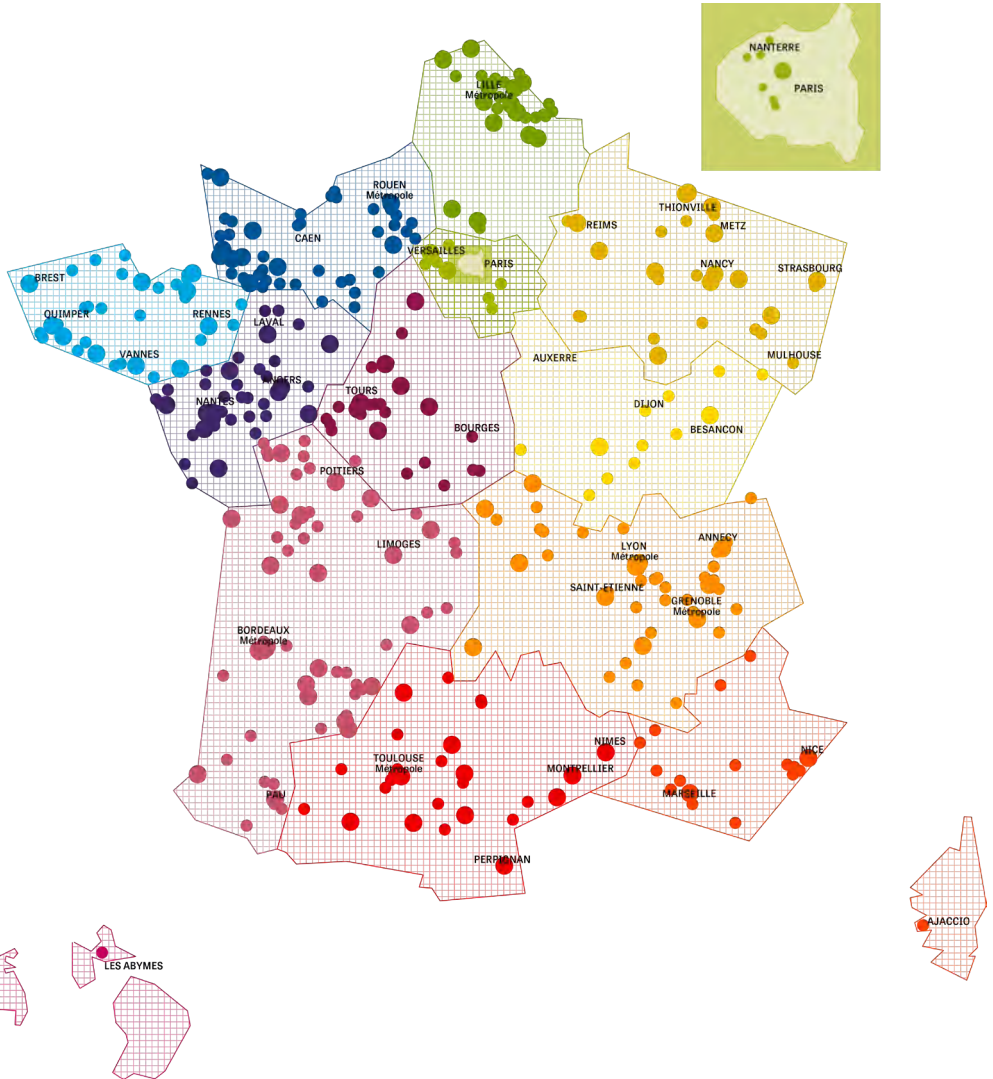
BOURGOGNE - FRANCHE COMTE	Jacques MOUGIN
BRETAGNE	Jacques MAROLE
NOUVELLE AQUITAINE	Manuella GUIGNARD

La Commission de Contrôle

AUVERGNE-RHONE-ALPES	Henriette POUYADE
GRAND-EST	Mathieu DE LAVERNY (Titulaire)
	Danièle DEDRICH (Suppléante)

909 SITES D'IMPLANTATION

Habitat Jeunes facilite la mobilité des jeunes de 16 à 30 ans en leur proposant des logements, des services et un environnement propices à l'expression individuelle et collective.



4	79	20	101	63	67	42	133	89	100	79	41	91
ANTILLES-GUYANE	AUVERGNE RHÔNE-ALPES	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	BRETAGNE	CENTRE VAL-DE-LOIRE	GRAND EST	HAUTS-DE-FRANCE	ILE-DE-FRANCE [Paris et petite couronne]	NORMANDIE	NOUVELLE AQUITAINE	OCCITANIE	PACA et CORSE	PAYS DE LA LOIRE